FLASH métiers

11

Avril 2018

LES TEMOIGNAGES

MÉTIERS DU PAYSAGE

PAROLE D'EXPERT

VINCENT ADELINE, président de l'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP) de Normandie

Les espaces verts sont aujourd'hui plébiscités par l'ensemble de la population. Ces espaces, pour la plupart créés par l'homme, doivent être entretenus pour rester attrayants. Ils doivent aussi respecter la biodiversité, en maintenant et préservant la faune et la flore existantes.

Qui d'autre qu'un paysagiste pour gérer au mieux ces espaces ?

Nous sommes des professionnels de la création et de l'entretien des parcs, jardins, squares… qui nous entourent. Nous devons trouver un équilibre entre le respect des bonnes pratiques du métier et la préservation de la nature. Notre domaine de compétence est très large : tonte, taille, élagage, arrosage, plantation, engazonnement, maçonnerie paysagère, allées, toit végétalisé, plantes d'intérieur…

Grâce aux nouvelles technologies, notre métier est aujourd'hui en pleine mutation : robots de tontes, application pour gérer l'arrosage automatique... Aussi, nous avons dû modifier notre façon de travailler avec l'application de la loi Labbé réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires.

La profession subit, comme tous les métiers manuels en France, une crise du recrutement, bien que le paysage reste une branche en plein essor et très à la mode. Venez découvrir notre profession aux Olympiades des métiers, aux multiples manifestations régionales sur le végétal, dans les écoles de paysages (du BEP à l'ingénieur) et sur le guide Onisep.

En intégrant le monde du paysage, mettez-vous au service de la nature.

chaque jardin compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
Normandie

carif-oref de normandie
la cité des Métiers de Normandie
région NORMANDIE

TÉMOIGNAGE MÉTIER

MARGAUX DELPORTE, paysagiste concepteur DPLG Stone & Garden Paysagistes

Quel est votre métier et en quoi consiste votre travail ?

Je suis paysagiste concepteur DPLG (Diplômée par le Gouvernement), je conçois des études paysagères et réalise des projets d'aménagements extérieurs à différentes échelles (du jardin aux espaces publics et grand territoire), et dans différents milieux (urbains, ruraux…), adressés à différents publics (particuliers, professionnels, collectivités), et travaille souvent en équipe avec des architectes, urbanistes, ingénieurs, éclairagistes… Actuellement, je travaille sur des projets d'aménagement de jardins pour des particuliers, où je dessine le projet en plan et en perspectives pour que le client puisse se projeter dans l'espace le plus facilement possible.

Quel est votre parcours professionnel ?

Après un Bac Sciences et technologies industrielles (STI) Arts appliqués, je me suis orientée en école d'architecture pendant deux ans. J'ai pu ensuite passer le concours commun aux Ecoles nationales supérieures du paysage (ENSP). J'ai été admise à l'École supérieure d'architecture et de paysage (ENSAP) de Lille et ai obtenu mon diplôme de Paysagiste DPLG en 2015. Aujourd'hui, les modalités d'accès au concours des ENSP ont changé avec la réforme et la reconnaissance du titre de Paysagiste-Concepteur. J'ai travaillé en tant que paysagiste freelance au sein d'une agence lilloise, où nous concevions des projets auprès de communes et de promoteurs. C'est après cette courte expérience que j'ai décidé d'ouvrir ma propre entreprise Stone & Garden Paysagistes, en mai 2016, à Mont-Saint-Aignan.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

J'ai toujours été attirée par le monde extérieur, la nature. C'est pendant mes études en école d'architecture que j'ai découvert les différents métiers associés à l'architecture, dont une vague idée du métier de paysagiste. Je me suis déplacée lors des portes-ouvertes des écoles de paysage, et c'est là que j'ai voulu poursuivre mes études dans ce domaine et en faire mon métier. A cette époque je n'avais pas la moindre idée de la diversité des approches du métier et les différentes manières de l'exercer (indépendant, en agence, en collectivité, au sein de structures associatives, de Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement -CAUE, de Parcs naturels…). C'est un métier très riche où l'on travaille souvent en équipe.

Quels sont les atouts nécessaires pour exercer ce métier ?

Il faut être créatif, curieux, s'intéresser aux évolutions du temps, de l'environnement, apprendre à se projeter, à visualiser l'espace et le comprendre en prenant en compte les facteurs historiques, culturels, économiques, sociaux, les temporalités, les fonctionnalités, les usages, les usagers, le climat, les matériaux, le sol, la végétation locale… Il faut avoir une capacité d'analyse fine de ce qui nous entoure, afin de proposer un projet qui soit en osmose avec le site, le lieu sur lequel on travaille. Pour le chantier, il faut être endurant, avoir une bonne condition physique et ne pas avoir peur des aléas météo !

Être une femme est-il un avantage ?

Je vais faire une réponse de normande, mais ce n'est ni un avantage ni un inconvénient en réalité. Je ne ressens pas de différence. Dans ma manière d'exercer mon métier, pour la partie conception et esquisse, les clients ne font aucune différence, mais pour la partie chantier, j'exerce avec des hommes et ils ont ce côté rassurant pour les clients, même s'ils (les clients) ont beaucoup d'admiration pour une femme sur le chantier et me disent souvent : « Vous êtes courageuse ».

Quels arguments pourriez-vous donner à des jeunes pour les inciter à choisir d'exercer votre métier ?

Il faut être avant tout passionné ! C'est pour cela qu'il est compliqué d'inciter quelqu'un à choisir ce métier. Nous sommes de véritables passionnés de paysage et de végétal et c'est ce qui fait la différence auprès des différents interlocuteurs que nous rencontrons dans notre métier, et en particulier nos clients !

TEMOIGNAGE ÉTUDIANT

SOLANGE PICOT
étudiante en BTSA Aménagements paysagers

Quel est votre parcours de formation, quelle formation suivez-vous actuellement ?

Je suis actuellement en deuxième année de BTSA Aménagements paysagers en lycée agricole. Avant ça, j'ai passé un Bac Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (Stav) au lycée agricole Le Robillard dans le Calvados. Puis, je me suis orientée vers un BTSA Analyse conduite et stratégie de l'entreprise (Acse) au lycée agricole de Sées dans l'Orne. Cependant, ce BTSA ne me convenant pas, je me suis réorientée et mon choix s'est porté sur le BTS Aménagement Paysager.

Pour quelles raisons avez-vous fait le choix de ces études ?

A la base je voulais travailler dans le domaine équin. Cependant, me rendant compte que la formation ne me convenait pas, je n'ai fait qu'une année dans cette formation. J'ai donc par la suite fait le point sur moi-même et sur mes intérêts pour trouver la formation qui me correspond. Il en est ressorti que j'aime la nature, le dessin et la création mais aussi le contact avec la population et que l'aspect physique ne me dérange pas. Le BTSA Aménagements paysagers était la formation la plus appropriée à mes attentes. Je me suis donc lancée et cette formation me plaît beaucoup.

Quel est votre projet professionnel ?

En parallèle à mes études, je suis également réserviste de la gendarmerie depuis 2016. Mon sens de l'engagement pour aider la population m'a poussée à faire cette préparation militaire. Je suis donc en activité sur mon temps disponible depuis maintenant deux ans et je souhaiterais en faire mon métier. J'hésite encore sur mon avenir professionnel : soit une carrière en gendarmerie ou travailler comme ouvrière en paysage. Quoi qu'il en soit, avoir une double compétence sera toujours un atout valorisable.

Quels sont, selon vous, les atouts nécessaires pour exercer dans le domaine du paysage ?

Je pense que pour exercer ce métier il faut de la rigueur, ne pas avoir peur du travail physique car on peut être amené à porter des charges lourdes (sacs de ciment, brouette chargée…), être dynamique, savoir prendre des initiatives et être autonome. Il faut aimer le travail d'équipe et avoir une bonne connaissance du végétal et des techniques d'aménagement. Il faut également avoir un bon sens du contact avec la clientèle. Ce point est très important car les ouvriers représentent l'image de la boîte. La plupart de ces atouts sont également nécessaires au métier de gendarme.

Quels arguments pourriez-vous donner à des jeunes pour les inciter à choisir la même voie que vous ?

Si je devais inciter les jeunes à choisir la même voie que moi, je leur dirai que c'est un métier diversifié où chaque chantier est différent (entretien, maçonnerie, etc.) et sur des sites variés (haras, ville, jardin, parc, terrain de sport…). C'est aussi un métier riche en relations humaines, que ce soit au sein de l'équipe, avec les supérieurs ou avec les clients. Enfin, ce métier permet de travailler en extérieur : avec et dans la nature.